
PROVINCE DE KINSHASA
AVIS DE VACANCE DE POSTE

Poste : BENEVOLE ENQUETEUR CLM

Numéro d'avis de Vacance : 001/CNRSCASBL/VACPOSTE/KIN/06/2024

Zones de santé Ciblées : Limete, Kinshasa, Kingabwa,
Lingwala Kingasani et Kokolo.

Nombre de jours de prestation : 12 mois

Nombre d'enquêteurs : 12

Date de publication : 11/06/2024

Date de clôture : 18/06/2024

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En République Démocratique de Congo (RDC), Le suivi communautaire (CLM) est un outil du processus d'engagement communautaire qui permet une collaboration stratégique entre plusieurs partenaires et les membres de la communauté afin d'identifier les succès et les problèmes, d'utiliser des approches fondées sur des données pour surmonter les obstacles et de veiller à ce que les bénéficiaires reçoivent des services optimaux centrés sur le client d'une manière productive, collaborative, respectueuse et axée sur la recherche de solutions.

Le CLM vise à soutenir et à améliorer les activités du programme dans chaque domaine technique de la prévention, des soins, du traitement et du soutien en matière de VIH. Cela inclut, sans s'y limiter, le dépistage du VIH et le conseil, la prévention de la transmission mère-enfant (PTME), la violence fondée sur le genre, la prophylaxie préexposition (PrEP), etc.

Le CLM joue un rôle clé en garantissant la disponibilité, l'accessibilité, le caractère abordable, l'acceptabilité et la fourniture en temps voulu de soins et de services de qualité.

Le CLM sensibilisera aux droits des personnes vivant avec le VIH, des groupes de population clés, des jeunes et des adolescents et d'autres communautés affectées d'une part, et d'autre part, donnera aux bénéficiaires et aux communautés affectées les moyens de s'exprimer, d'accroître leurs connaissances en matière de santé, d'élargir leur engagement auprès des prestataires de services de santé, de soutenir la création d'une demande et de tenir les décideurs responsables de la mise en œuvre de changements visant à améliorer la prestation de services en rapport avec le VIH.

Le CLM dirigé par le CNRSC permettra aux bénéficiaires de soins, à la société civile et aux organisations communautaires de jouer un rôle clé dans la collecte d'informations précieuses sur la disponibilité et la qualité des services de traitement, de mener des actions de plaidoyer en faveur de l'amélioration de la prestation des services liés au VIH et à la tuberculose et de demander des comptes aux responsables du secteur de la santé.

Dans le cadre que la Coordination Nationale de Renforcement du Système communautaire (CNRSC Asbl), organisation de droit congolais, cadre fédérateur des plateformes, des Réseaux d'Organisation Non Gouvernementale, d'Organisation à assise communautaire engagé dans la santé et autres problème majeurs du développement a été sélectionné pour mener les activités du suivi communautaire (CLM) à la suite de son expérience et de son ancrage dans la communauté.

En perspective de la mise en œuvre des activités au deuxième semestre de l'année 2024 dans la province de KINSHASA, elle recherche des bénévoles superviseurs zonaux qui vont superviser

la mise en œuvre des activités du suivi communautaire (CLM) dans les établissements de soins de santé de quelques DPS de Kinshasa ainsi que dans la communautés à travers les aires de Santé.

II. TACHES ET RESPONSABILITES

Les tâches et responsabilités du superviseur zonal sont :

- 1) Collecter les données dans les ZS et les AS précisément dans les établissements de Soins de santé qui leurs sont affectés ainsi qu'auprès des bénéficiaires ;
- 2) Participer aux différents Focus Group auprès des bénéficiaires
- 3) Participer aux activités de Groupe d'Auto Support
- 4) Collecter les fiches synthèses des collecteurs d'AS et les analyser ;
- 5) Remplir quotidiennement la fiche synthèse de l'enquêteur ;
- 6) Suivre de près l'application des recommandations relatives aux irrégularités constatées sur terrain ;
- 7) Transmettre au Data manager les données collectées journalièrement ;
- 8) Participer activement aux réunions de validation des livrables du CLM de la ZS.

I. CRITERES DE SELECTION

La personne à désigner doit répondre aux critères suivants :

- Résider au sein de la zone de santé depuis au moins six mois ;
- Être âgé de 20 ans au moins ;
- Être détenteur au moins d'un diplôme d'Etat ;
- Être un membre actif d'une OAC active dans la ZS ;
- Parler couramment la langue locale ;
- Être responsable jouissant d'une bonne moralité et d'une crédibilité au sein de la communauté ;
- Savoir utiliser un téléphone Android ;
- Une expérience d'utilisation de ODK-Collect est un atout ;

- Avoir participé aux activités antérieures de la CNRSC Asbl serait un atout (Copie du contrat de la prestation passée).

II. ELEMENTS DU DOSSIER

- PV de la désignation du candidat par son organisation d'appartenance ;
- CV détaillé du candidat ;
- Photocopie du Diplôme
- Photocopie de la pièce d'identité (carte d'électeur, passeport, permis de conduire) ;
- Copie du contrat de la prestation passée au niveau de la CNRSC Asbl

III. MODALITES DE SOUMISSION

Chaque personne intéressée par cette offre doit envoyer les éléments du dossier (dans un seul fichier nommé comme suit :

(Enqueteur_Nom de la zone de santé_nom du candidat_nom de son organisation. Ex : Limeté_KIALA_KJS) à l'adresse suivante : recrutement.cnrscpepfar@gmail.com ou déposer le dossier à la Coordination nationale de la CNRSC Asbl à l'adresse ci-après :

*Avenue De la science 4630, Quartier : Haut commandement, 365 Offices
building Local A1*

Numéro : (+243) 816601653 / (+243) 850008920

- (1) Seuls les dossiers comprenant tous éléments demandés et ceux respectant le for-mat requis seront retenus et analysés.*
- (2) Le personnel des ECZS et les prestataires des Etablissements des soins ne sont pas éligibles pour superviser à la collecte des données*

Fait à Kinshasa, le 11/06/2024

Pour la CNRSC

Christian LUZOMBE FINI

Directeur Exécutif

